



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Programme d'études

Année scolaire 2025-2026

A.1.5.1.39. Harpe celtique

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Compétences souhaitées

1. Position correcte du corps
2. Souplesse du jeu
3. Synchronisation et indépendance des mains
4. Maîtrise des clapets
5. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
6. Accord et entretien de l'instrument
7. Jeu de mémoire
8. Propreté du jeu
9. Interprétation musicale
10. Présentation correcte en public
11. Pratique du jeu d'ensemble

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Epreuve technique à huis clos

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement du répertoire des gammes du 1^{er} cycle (do maj, sol maj, fa maj, sib maj) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national.

Détails d'exécution

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
3 octaves en triolets en mouvement parallèle
Tempo : noire = 76 minimum
Exercice Ed. Larivière (AL 20032) N°14

Arpèges : Accord de septième de dominante plus renversements
d'après Exercice N°20 de Ed.Larivière (AL 20032) en terminant sur un accord de Tonique
En mineur l'exercice devra être exécuté sur l'accord de septième diminuée
Tempo ♪ = 100 minimum

Epreuve publique

- 2 morceaux au choix à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen.

Jeu de mémoire :

- Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire
- Au moins 1 morceau du programme (étude ou œuvre) est à présenter de mémoire à chaque épreuve de l'examen.

Pool d'études pour l'examen du diplôme du premier cycle

Pozzoli E.	Etude N° 29 en do majeur (E.R.2200) Etude N° 30 en do majeur (E.R.2200)
Capelier M.	Etude N°1 en do majeur (HSA 11407)
Challan A.	Etude « Gammes » (AL 28776)
Galais B.	La Marelle (G6736B)
Kastner A.	Exercice 15 (HN 012) Exercice 22 (HN 012)

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du premier cycle

Andrès B.	Tambourin Rigaudon Marche (dans « AUTOMATES » E.M.H 567)
Bouchaud D.	Thème et Variations (AL 21364) Blues (AL 27362)
Kuhlau Fr.	Thème et Variations (Dans « Panorama de la harpe celtique » Volume 1) EMT 1761
Phillips R.	Près du Rosier (Dans « Le jardin secret d'Elodie ») C5136

DIVISION INFÉRIEURE – 2^e CYCLE**Compétences souhaitées**

1. Indépendance des doigts
2. Précision dans les changements de clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise du doigté croisé, les sons harmoniques, les étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces (p.ex. phrasé, nuances)
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Approche du jeu contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle**Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures (do maj, sol maj, fa maj, sib maj, mib maj) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 étude dans le style d'une sonate ou un mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
3 octaves en triolets en mouvement parallèle / Tempo : noire = 100
Exercice Ed. Larivière (AL 20032) N°15, 16, 17 / Tempo : noire = 80

Arpèges : Exercices de Ed.Larivière (AL 20032) N° 24, 20, 31, 22 (sur un accord de TONIQUE !)
Tempo : ♩ = 66
En mineur, les exercices N° 20 + 31 seront à exécuter sur l'accord de septième diminuée.

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Jeu de mémoire :

- Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire
- Au moins 1 morceau du programme (étude ou œuvre) est à présenter de mémoire à chaque épreuve de l'examen.

Pool d'études pour l'examen du diplôme du deuxième cycle

Alberti F.	Etude N°IX (E.M.H. 502)
Galais B.	Etude « Controverse » (G6736B)
Andrès B.	Etude N° 11 (E.M.H.762)
Damase J-M.	Fileuse (R 303 R)
Capelier M.	Etude N° IV (HSA 11407)
Naderman J.Fr.	Collection Annie Challan N° VII (AZ 1315)

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du deuxième cycle

Mégevand D.	Ballade celtique (EFM 1614)
Pollet B.	Sonate N° 2 (G 3378 B)
Andrès B.	Amarantes 1 (EMH 348) Pistache (dans Epices) (EMH 750)
Pratt S.O.	Sonata in classic style (New sounds in modern music)
Damase J-M.	Menuet boiteux (EMT 1371)

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve technique à huis clos :

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures (do maj, sol maj, fa maj, sib maj, mib maj) communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen par l'établissement
- 2 études à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 étude dans le style d'une sonate ou un mouvement d'une sonate ou une pièce classique à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
Exercice Ed. Larivière (AL 20032) N°15, 16, 17, 18
Tempo : ♩ = 100

Arpèges : Exercices de Ed. Larivière (AL 20032)
N° 24, 20, 26, 28, 32, 33, 22 (sur un accord de TONIQUE !) + 30
Tempo : ♩ = 80

En mineur, les exercices N° 20, 26, 28, 32 + 33 seront à exécuter sur l'accord de septième diminuée.

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Jeu de mémoire :

- Les gammes et arpèges sont à présenter de mémoire
- Pour le programme (études ou œuvres) des 2 épreuves de l'examen, le jeu de mémoire n'est pas obligatoire

Pool d'études pour l'examen du diplôme du troisième cycle

Andrès B.	Jonchets N° 8 (EMH 762)
Anonyme XVIII-XIV	Variations sur un thème de Mozart (Thème + 3 des 6 Variations) (G 3163 B)
Bochsa Ch.N.	Rondo (dans pièces classiques N°5) (G 4369 B)
Scarlatti D.	Sonate en sol majeur (dans pièces classiques N° 5 (G 4369 B)
Bach J.Chr.	Presto (dans pièces classiques N°5) (G 4369 B)

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du troisième cycle

De Braal A.	Triptiek I, II ou III (Editions Donemus, Amsterdam)
Johnson L.	Historical Suite (HSA 11477)
Larc'hantec M.	Fantasmagories (HSA 11434)
Succari D.	Sur l'Etang (HSA 11400)

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE**Compétences souhaitées**

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble (orchestre)
12. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix**Épreuve technique à huis clos :**

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures (do maj, sol maj, fa maj, sib maj, mib maj) choisies par l'établissement et communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 2 morceaux à caractère technique de style différent à choisir par l'enseignant dont 1 obligatoirement du pool d'études déterminé au niveau national
- 1 mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant
- 1 pièce classique à déterminer par l'enseignant

Détails d'exécution :

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
1 gamme ascendante et descendante en mouvement parallèle en triolets sur 3 octaves

Tempo ♩ = 140

Sazedo C. : The harpist's daily dozen : Exercice II sur n1 octave ascendant et descendant

Tempo : ♩ = 120

Arpèges : Exercice Ed. Larivière N° 71 ,76,71,78 Tempo : noire = 100
En mineur, les exercices N° 71 + 76 seront à exécuter sur l'accord de septième diminuée.

Épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de styles différents à déterminer par l'enseignant
- 1 pièce classique ou 1 mouvement d'une sonate à déterminer par l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain (morceau au choix ou imposé)

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

Pool d'études pour l'examen du diplôme du premier prix

Haendel G.Fr.	Air et Variations de „L'Harmonieux Forgeron“ (G 5635 B)
Larc'hantec M.	2 mvts de la « Suite du Ponant » (HSA 11473)
Scarlatti D.	Sonate en la mineur K.61 (G 5635 B) Sonate en Sib majeur K.66 (G 5635 B)

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du premier prix

Abbott A.	Zinzoline dans « Cinq Couleurs »
Bouchaud D.	Discorde (HSA 11471) 2 Séquences pour harpe celtique (HSA 11588)
Mabboux P.	Ilia... (HSA 11471)

DIVISION SUPÉRIEURE**Examen pour l'obtention du diplôme supérieur****Épreuve d'admission :**

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le(a) candidat(e) présente un programme d'une durée de 25 à 35 minutes comprenant au moins quatre œuvres au choix de l'élève dont deux œuvres à caractère technique (étude), un mouvement de sonate et une pièce classique.

Le programme est présenté en entier et de mémoire.

Examen :

L'examen qui se déroule sous forme de récital a une durée de 30 à 40 minutes et a lieu dans un des conservatoires. Il comprend un morceau imposé au niveau national, un morceau au choix, une pièce classique, un mouvement de sonate, un mouvement de concerto ou un morceau de musique de chambre.

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain.

Le programme est à présenter en entier et de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).